

| | |
|---|---|
| DÉPARTEMENT DU NORD ARRONDISSEMENT DE LILLE CANTON DE TEMPLEUVE COMMUNE DE GRUSON | DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 5 AVRIL 2022 |
|---|---|

| | |
|---|---|
| Référence | L'an deux mil vingt-deux, le cinq du mois d'avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni exceptionnellement au sein de la salle polyvalente pendant le temps des travaux du Centre-ville, sous la présidence de Monsieur Olivier TURPIN, Maire, suite à la convocation qui lui a été faite et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie provisoire conformément à la Loi. |
| CR2/2022 | |
| Objet de la délibération | <u>Présents</u> : Olivier TURPIN, Maire – Mélanie DAZIN-DESLANDES, Thierry MASQUELIER, Hélène HEROGUER, Philippe SIMOENS, Adjoints – Audrey VANHERSECKE, Thibault TISON, Alexia GAILLET, Jean-Claude HAUTCOEUR, Sabrina WATRELOT, Valère CARETTE, Hélène HAVRET, Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU, Conseillers municipaux. <u>Excusé</u> : Aimé DUQUENNE <u>A été nommée secrétaire de séance</u> : Mélanie DAZIN-DESLANDES. |
| Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 5 avril 2022 | |
| Membres du Conseil Municipal | COMPTE-RENDU N°CR2/2022 DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2022 |
| En exercice : 15 Présents : 14 | |
| Date de la convocation | |
| 29 mars 2022 | |

Après approbation à la majorité (14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention) de la **délibération municipale n°2022-08 portant procès-verbal de la séance précédente en date du 1^{er} février 2022**, le Conseil Municipal passe à l'ordre du jour.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 09 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH – PARTENARIAT AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES (CAF) – SIGNATURE D'UNE CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG) – APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 10 – AFFAIRES SCOLAIRES ET EXTRASCOLAIRES – ALSH – OCTROI D'UNE AIDE FINANCIÈRE POUR LE PASSAGE DU BAFI – RECONDUCTION DU DISPOSITIF 2021.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 11 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – TRANSITION ÉNERGÉTIQUE – DÉPLOIEMENT DU SCHÉMA DIRECTEUR CYCLABLE – PRIME À L'ACHAT DE VÉLO ÉLECTRIQUE – RECONDUCTION DU DISPOSITIF 2021.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 1 voix contre (Isabelle DESCAMPS) – 1 abstention (Jacques DURIEU).

DÉLIBÉRATION N°2022 - 12 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – CIMETIÈRE MUNICIPAL – RÉGLEMENT INTÉRIEUR – APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 13 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – FOURRIÈRE ANIMALE – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION LIGUE PROTECTRICE DES ANIMAUX DU NORD – APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 14 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – PARCELLE CADASTRÉE SECTION A N°1628 – CESSION À L'AMÉNAGEUR PROTERAM.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 12 voix pour – 2 voix contre (Isabelle DESCAMPS, Jacques DURIEU) – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 15 – URBANISME ET TRAVAUX / SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT – PARCELLES CADASTRÉES SECTION A N°1383 ET 1384 – ACQUISITION AUPRÈS DE MADAME ET MONSIEUR LEBRUN.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 13 voix pour – 0 voix contre – 1 abstention (Isabelle DESCAMPS).

DÉLIBÉRATION N°2022 - 16 – FINANCES/BUDGET – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – OCTROI D'UNE PARTICIPATION À L'ÉCOLE NOTRE-DAME DE LA VISITATION – ATTRIBUTION 2022.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 17 – FINANCES/BUDGET – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ATTRIBUTIONS 2022.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 13 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention – 1 ne prend pas part au vote (Valère CARETTE, en tant que Président de l'Association « Culture(s) à Gruson »).

DÉLIBÉRATION N°2022 - 18 – FINANCES/BUDGET – SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS – SUBVENTION AU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE – ATTRIBUTION 2022.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 19 – FINANCES/BUDGET – FÊTES ET CÉRÉMONIES 2022 – PRISE EN CHARGE DES FRAIS D'ORGANISATION - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 20 – FINANCES/BUDGET – COMPTE DE GESTION 2021 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 21 – FINANCES/BUDGET – COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 13 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention – 1 ne prend pas part au vote (Monsieur le Maire).

DÉLIBÉRATION N°2022 - 22 – FINANCES/BUDGET – AFFECTATION DU RÉSULTAT 2021 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 23 – FINANCES/BUDGET – TAUX D'IMPOSITION 2022 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

DÉLIBÉRATION N°2022 - 24 – FINANCES/BUDGET – BUDGET PRIMITIF 2022 - APPROBATION.

Le Conseil Municipal adopte la délibération par : 14 voix pour – 0 voix contre – 0 abstention.

Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 15

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les an, mois et jour susdits. Pour copie conforme,

Le Maire

Olivier TURPIN



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État.